

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU PREMIER DEGRÉ

OPTION ESCALADE

est attribué en application de l'arrêté Régional du 15 Juin 1993

à M onsieur DEVOLLET Frédéric

Né(e) le 16 Septembre 1968 à MARSEILLE (13)

N° 025-93-0083 A BESANCON, le 17 JUIN 1993

Le Titulaire,

Ple Ministre chargé des sports,

Le Directeur Régional

Robert SCHERER

